Le PECQ

Date de mise en ligne : le 15 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune du Pecq, dûment convoqués individuellement et par écrit en vertu de l'article L.2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales, le trente septembre deux mille vingt-six, se sont réunis à la Mairie du Pecq sous la présidence de Anne-Laure de BROSSES, Maire du Pecq.

Nombres de conseillers en exercice : 33

Présents : Mme Anne-Laure de BROSSES, M. Raphaël PRACA, Mme Anne-Marie CHOLLET, M. Paul SCHMIDTKE, Mme Anne PETITJEANS, M. Pascal SIMONNET, Mme Karine de MATOS, M. Jean-Noël AMADEI, Mme Julie SERIEYS, Maires-Adjoints,
M. Pierrick FOURNIER, Mme Denise JOURDRIN, M. Rachid KADDIMI, Mme Pascale CHARBIT, M. David MANUEL, Mme Thérèse MORAINE, Mme Anne MAITRE, M. Jacques LELUBRE, Mme Anne-Sophie BOURGOUIN, M. Gabriel AUGUSTO, Mme Bernyse YAO, M. Christian CIENKA, Mme Najet BINOUS, Mme Gwendoline DESFORGES, M. Thierry SOUCHET, Mme Anke de VILLEPIN, Mme Elsa SOARES, M. Didier GETTI, Mme Laure HERBERT, M. Nicolas PÈRE, Mme Elise DEHAUDT, Conseillers Municipaux,

Ont donné procuration :

- M. BESSETTES pouvoir remis à M. SIMONNET
- Mme CHANTRIS pouvoir remis à Mme MAITRE

Absent(s) excusé(s) : M. Jérôme AIRAUDO

Secrétaire de séance :

- Mme Anne-Marie CHOLLET

Certifié exécutoire par la transmission au contrôle de légalité le 14 octobre 2026

Et par la publication par voie électronique le 15 octobre 2026

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261007-26-5-3-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

N° 26-5-3

OBJET

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Vu les articles L 2121-21 et L 2121-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération N°26-3-2 du 1ER avril 2026 créant 7 (sept) commissions municipales ;

Vu la délibération N°26-3-3 du 1er avril 2026 relative à l'élection des membres des commissions municipales,

Vu la communication faite à la Commission Finances - Ressources Humaines - Administration Générale réunie le 28 septembre 2026,

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés :

DÉCIDE de procéder à l'élection des membres des commissions municipales à main levée, après décision unanime de l'assemblée délibérante.

ELIT M. Didier GETTI à la commission Vie culturelle au lieu et place de Mme Elsa SOARES.

MODIFIE la composition des commissions municipales comme suit :

- Commission Finances –- Ressources Humaines - Administration Générale :

Pascal SIMONNET, Paul SCHMIDTKE, Anne PETITJEANS, Jean-Noël AMADEI, Luc BESSETTES, Gabriel AUGUSTO, Jérôme AIRAUDO, Anke de VILLEPIN, Laure HERBERT

- Commission Urbanisme – Travaux :

Paul SCHMIDTKE, Raphaël PRACA, Jean-Noël AMADEI, Pascale CHARBIT, Jérôme AIRAUDO, Anne PETITJEANS, Jacques LELUBRE, Thierry SOUCHET, Nicolas PERE

- Commission – Environnement - Développement Durable :

Paul SCHMIDTKE, Pascale CHARBIT, Raphaël PRACA, Denise JOURDRIN, Aurélie CHANTRIS, Pierrick FOURNIER, Jérôme AIRAUDO, Gwendoline DESFORGES, Elise DEHAUDT

- Commission Vie culturelle :

Jean-Noël AMADEI, Julie SERIEYS, Pascale CHARBIT, Anne PETITJEANS, Anne MAITRE, Bernyse YAO, Thérèse MORAINE, Didier GETTI, Nicolas PERE

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261007-26-5-3-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

- Commission Petite enfance :

Karine de MATOS, Julie SERIEYS, Najet BINOUS, Bernyse YAO, Christian CIENKA, Anne MAITRE, Jacques LELUBRE, Elsa SOARES, Elise DEHAUDT

- Commission Jeunesse et Sports :

Raphaël PRACA, Rachid KADDIMI, Denise JOURDRIN, David MANUEL, Anne MAITRE, Christian CIENKA, Pascale CHARBIT, Anke de VILLEPIN, Laure HERBERT

- Commission des menus :

Anne PETITJEANS, Pierrick FOURNIER, Denise JOURDRIN, Thérèse MORAINE, Jacques LELUBRE, Karine de MATOS, Christian CIENKA, Elise DEHAUDT

Le Secrétaire de séance,

MAIRIE DU PECQ 78230 YVELINES

Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Anne-Marie CHOLLET

Anne-Laure de BROSSES

Voies et délais de recours : La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité, auprès du Tribunal Administratif de Versailles. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261007-26-5-3-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261007-26-5-3-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026